

MON

CARNET :

LOCATAIRE



*Ensemble, agissons pour le logement !*



Bienvenue dans votre logement SNL.

Ce carnet est fait pour vous aider à vous installer, à prendre soin de votre logement et de son environnement, pour bien l'habiter.

Vous serez accompagné par l'association durant tout votre séjour. Vous pourrez trouver un appui auprès de tous : salariés, bénévoles ainsi qu'auprès des autres locataires si vous emménagez dans une maisonnée.

Bon séjour parmi nous !



**Marie-Claire Bidaud**  
Présidente SNL Essonne

## SOMMAIRE

### BIENVENUE DANS **MON LOGEMENT !**

SNL, <b>UN PROPRIÉTAIRE COMME LES AUTRES !</b> .....	4
À CHACUN <b>SON RÔLE</b> .....	5

### PREMIERS JOURS DANS **MON LOGEMENT**

JE DÉCOUVRE <b>MON CONTRAT DE LOCATION OU BAIL</b> .....	6
JE DONNE MON ACCORD <b>POUR L'ACCOMPAGNEMENT</b> .....	7
L'ACCOMPAGNEMENT, ÇA SERT À QUOI ? <b>UNE LOCATAIRE ET UN BÉNÉVOLE TÉMOIGNENT</b> .....	8
JE FAIS <b>L'ÉTAT DES LIEUX</b> .....	9
JE M'INSTALLE : <b>MES PREMIÈRES DÉMARCHES</b> .....	10

### BIEN GÉRER **AU QUOTIDIEN**

CE QUE <b>JE DOIS PAYER CHAQUE MOIS</b> .....	11
MON SUIVI <b>ADMINISTRATIF</b> .....	14

### PRENDRE SOIN **DE MON LOGEMENT**

<b>J'AMÉNAGE</b> MON LOGEMENT .....	18
<b>J'ENTRETIENS</b> MON LOGEMENT .....	18
<b>RÉPARATIONS</b> : QUI DOIT S'EN CHARGER ? .....	22
VIVRE EN BONNE ENTENTE <b>AVEC MES VOISINS</b> .....	26
<b>SÉCURITÉ</b> : LES BONS RÉFLEXES ! .....	27

<b>NUMÉROS UTILES</b> .....	29
-----------------------------	----

# BIENVENUE DANS MON LOGEMENT !

## SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT (SNL), UN PROPRIÉTAIRE COMME LES AUTRES !

### SNL en quelques mots

Fondée en 1988, Solidarités Nouvelles pour le Logement est **une association** :

- créée par des citoyens qui voulaient trouver des solutions de logements abordables, adaptées et accompagnées,
- qui agit auprès des personnes mal-logées,
- qui n'a pas pour but de gagner de l'argent mais agit dans l'intérêt général.

Les membres de l'association sont mobilisés pour la mise en œuvre du droit au logement pour tous.



### Les logements SNL

Solidarités Nouvelles pour le Logement c'est :

#### + de 1 200 logements

dans toute l'Île-de-France créés grâce à l'aide de l'État, de la région, des départements, des communes et des dons de particuliers et d'entreprises.

#### mais aussi :

des logements d'insertion, aussi appelés logements passerelles ou logements de transition, des pensions de famille avec des appartements et des espaces de vie collectifs, des logements durables.



### Bon à savoir

Un logement d'insertion SNL est un logement temporaire, qui permet de retrouver de la stabilité dans ma vie. Une fois cette stabilité bien acquise, je pourrai postuler pour un logement durable (logement social, logement privé...) et laisser la place à d'autres.



### Des logements temporaires :

- un contrat d'habitation de 3, 6 ou 12 mois,
- éventuellement renouvelable,
- un accompagnement par un travailleur social et des bénévoles.



### Des Pensions de famille :

- un contrat de résidence valant titre d'occupation en pension de famille,
- un contrat d'habitation renouvelable automatiquement tous les 3 ans,
- un logement privatif et des espaces communs.



### Des logements durables :

- un contrat d'habitation renouvelable automatiquement tous les 3 ans,
- un appui possible par les bénévoles.

## À CHACUN SON RÔLE



### Je suis locataire

Je suis la personne qui loue le logement et qui apparaît sur le contrat de location.



### Le propriétaire

Il possède les logements qui doivent être dans un état décent. Il propose ces logements à la location. Il apparaît sur le contrat de location.



### Le travailleur social

Il vous soutient dans vos démarches visant à accéder à un logement durable.



### Les bénévoles

Le bénévole est membre de SNL, il habite près de chez moi. Il se propose de me rencontrer régulièrement, me donner un coup de main pour habiter dans mon nouveau logement et découvrir mon quartier.



### Sur le bail, je suis appelé sous-locataire, c'est normal ?

Oui, c'est normal mais pas d'inquiétude, j'ai tous les droits d'un locataire. Ceci s'explique par l'organisation de SNL : SNL Prologues est propriétaire de tous les logements

Une SNL départementale est locataire du logement, emprunte le rôle de propriétaire.

Moi je suis sous-locataire sur le contrat et locataire concernant mes droits !



### Le correspondant Gestion Locative Adaptée

C'est un(e) salarié(e) de Solidarités Nouvelles pour le Logement, qui suit le paiement des loyers. Je peux le joindre en cas de problème ou de question.

## JE M'INSTALLE : MES PREMIÈRES DÉMARCHES

- Je pose mon nom sur la boîte aux lettres.
- Si l'électricité n'est pas comprise dans mes charges, je relève avec SNL le compteur et m'adresse au fournisseur d'électricité pour prendre un abonnement à mon nom.
- Je résilie éventuellement ma précédente assurance locative.
- Je demande mon attestation d'assurance à SNL.  
Je signale mon changement d'adresse :
  - au centre de Sécurité sociale,
  - au centre des impôts,
  - à la caisse d'allocations familiales (CAF),
  - à ma banque,
  - à mes proches, à mes amis...
- À l'entrée dans les lieux je reçois un jeu de clés avec le contrat. Il est important de faire un double des clés aux frais de SNL (en présentant la facture).

**J'ai perdu mes clés, que faire ?**

Si je perds un jeu de clés ou les deux jeux de clés, je contacte SNL pour changer la serrure qui me sera facturée 75€. Pour éviter des frais :

- je fais un double des clefs à mon entrée dans les lieux,
- je confie mon double à une personne de confiance (voisin, ami, famille, collègue...).

**Comment m'abonner à mon fournisseur d'électricité ou de gaz ?**

Les informations suivantes sont nécessaires, et à demander à SNL :

- le nom et les coordonnées du fournisseur d'électricité ou de gaz,
- le nom de l'ancien locataire,
- les chiffres notés sur le relevé de compteur.

Les factures varient en fonction de ma consommation. Je peux éventuellement recevoir des aides : j'en parle au travailleur social.

**Dois-je prendre une assurance locative ?**

Normalement à l'entrée dans un logement, je dois prendre une assurance locative. Elle permet de limiter mes dépenses personnelles en cas de dégâts des eaux, de vols, d'incendie... Cette assurance est obligatoire.

Pour faciliter la vie des locataires, SNL a passé un accord avec l'assureur MMA. C'est SNL qui s'occupe de prendre l'assurance pour chaque logement :

- le montant de l'assurance est inclus dans les charges,
- je reçois une attestation d'assurance,
- je déclare directement les éventuels dégâts à l'assureur. **Ses coordonnées sont sur votre bail.**

**Bon à savoir**

Sur Internet, le service FranceConnect permet de changer une fois son adresse pour plusieurs administrations.  
[www.franceconnect.gouv.fr](http://www.franceconnect.gouv.fr)



**Bon à savoir**

Chez SNL, il existe des ateliers avec plein de conseils pour faire des économies : parlez-en à votre bénévole.

## BIEN GÉRER AU QUOTIDIEN

### CE QUE JE DOIS PAYER CHAQUE MOIS

#### Le loyer

En échange de l'occupation du logement, je dois payer un loyer.

Je reçois tous les mois un **avis d'échéance**, indiquant le montant à payer :

Le montant de mon loyer : .....

Quand faut-il le payer ? .....

**Comment puis-je payer mon loyer ?**  
Par prélèvement, par chèque ou en espèces.

À qui dois-je remettre mon loyer ? .....

Je reçois et je conserve tous les mois une quittance de loyer, confirmant que j'ai bien payé mon loyer. La quittance peut vous être demandée lors de démarches administratives.

#### IMPORTANT

**J'ai des difficultés à payer mon loyer, que faire ?**  
**J'appelle mon correspondant Gestion locative.**  
Attention, si je ne paie pas le loyer, le propriétaire a le droit d'entamer une procédure d'expulsion. Je risque aussi de perdre mon Aide Personnalisée au Logement (APL).

#### Les charges

**Les charges locatives récupérables :** avec le loyer, je paie les charges. Ce sont des dépenses engagées pour mon compte par le propriétaire pour entretenir mon logement (entretien des parties communes, enlèvement des ordures, électricité des parties communes, parfois l'eau et le chauffage...).

**Les charges privatives liées au logement :** si l'eau, l'électricité et le gaz sont collectifs, je dois payer un montant en fonction de ma consommation.

#### Autres dépenses

**Le dépôt de garantie (ou caution) :** il n'est pas demandé à la signature du bail car il est constitué chaque mois. Cette somme couvrira à mon départ d'éventuelles dégradations que j'aurais commises. Dans le cas contraire elle me sera restituée dans son intégralité.

**L'épargne volontaire :** lorsque j'aurai atteint le montant de mon dépôt de garantie, SNL me propose de poursuivre ces versements mensuels de 45€ mais cette fois au titre d'une « Épargne Volontaire » qui sera destinée à provisionner le dépôt de garantie de mon futur logement de droit commun, l'ouverture des compteurs...

**Le saviez-vous ?**

Le montant des loyers de SNL sont réglementés par l'État.  
L'association n'a pas de marge de manœuvre.

**Mon loyer :**

.....

**Estimation de mes charges :**

.....

**Ma caution, mon épargne :**

.....

.....

**Total du mois :**

.....

## Budget du mois de .....

### Mes ressources du mois

Catégories	Montant	Remarques
Salaires net 1	.....	.....
Salaires net 2	.....	.....
RSA	.....	.....
Chômage	.....	.....
Allocations familiales	.....	.....
Remboursement mutuelle	.....	.....
Remboursement sécurité sociale	.....	.....
Aides diverses	.....	.....
Autre	.....	.....
<b>Total ressources</b>	.....	.....

### Mes dépenses du mois

Catégories	Montant	Remarques
Le logement		
Loyer	.....	.....
Électricité	.....	.....
Téléphone	.....	.....
Internet	.....	.....
Transports		
Métro, bus, RER...	.....	.....
Véhicule personnel	.....	.....
Autre	.....	.....
Santé	.....	.....
Alimentation		
Courses	.....	.....
Cantine	.....	.....
Restaurant	.....	.....
Habillement	.....	.....
Loisirs		
Coiffeur	.....	.....
Activités	.....	.....
Divers	.....	.....
Équipement		
Meubles	.....	.....
Télévision	.....	.....
Électroménager	.....	.....
Autre	.....	.....
Remboursements		
Crédits	.....	.....
Emprunt	.....	.....
<b>Total dépenses</b>	.....	.....

**Mes ressources**  
.....  
—  
**Mes dépenses**  
.....  
=  
.....

**Mes économies du mois :**  
.....

**Dépenses prévues le mois prochain :**  
.....  
.....  
.....

## MON SUIVI ADMINISTRATIF

### Le rôle des travailleurs sociaux

Le travailleur social est un professionnel qualifié qui remplit une mission officielle d'accompagnement social lié au logement. Son rôle :

- établir une relation de confiance et accompagner au mieux chaque locataire,
- permettre l'ouverture des droits liés au logement,
- proposer un accompagnement dans mes démarches administratives liées au logement et me guider vers un réseau de professionnels ou d'associations,
- me conseiller pour faciliter mon équilibre budgétaire,
- rappeler mes droits et mes devoirs civiques,
- aider à définir et mettre en œuvre mon projet personnel selon mes désirs et compétences, en tenant compte des difficultés repérées. Ce projet, évolutif, inclut à terme le relogement.



### Comment j'accompagne les locataires :

Dans un premier temps, il est important selon moi d'apprendre à connaître la situation des ménages et de comprendre leurs attentes. C'est ce qui va permettre de poser les bases de l'accompagnement.

Pour trouver des solutions, nous cherchons à lever les freins en accompagnant les familles dans leurs démarches (logement, administratifs, santé, budget...). Cet accompagnement se matérialise par des visites à domicile, des entretiens téléphoniques... Il est également important de préciser que le suivi des familles s'adapte en termes de temps et de la complexité des situations.

L'objectif final est que l'accompagnement soit un tremplin pour les familles et que ces dernières puissent être dans les meilleures conditions le jour de leur déménagement dans un logement du parc social.

Les locataires peuvent me contacter par téléphone et par mail.

Lorsqu'une famille a besoin d'être accompagnée ou soutenue pour réaliser des démarches administratives nous prenons un rendez-vous et nous les réalisons ensemble.

Parfois, les familles souhaitent juste des conseils et un entretien téléphonique peut être le plus adapté.

En cas d'urgence, j'essaie d'être disponible dans l'immédiat afin de comprendre le problème et de trouver la solution la plus appropriée rapidement.



**Nils**  
Travailleur social

## Le rôle des hôtes de pension de famille

### Construire un projet avec chaque résident :

- proposer une écoute attentive à chacun et favoriser cette attitude d'écoute entre les résidents,
- faciliter l'installation des résidents dans la Pension de famille,
- dans les 3 mois qui suivent l'entrée dans la Pension, mettre en place un projet individuel avec le résident, en s'adaptant à ses difficultés et ses attentes,
- suivre la réalisation de ce projet en s'appuyant sur des entretiens individuels et de nombreuses rencontres informelles qui ont lieu dans la vie quotidienne,
- maintenir le lien avec les partenaires extérieurs déjà en contact avec le résident, sur les questions sociales, les questions de santé...

### Animer une dynamique collective :

- animer et réguler les moments de vie collectifs, en veillant à ce que chacun ait sa place,
- permettre des temps d'échanges et de partage pour décider de ce qui concerne la vie en collectif ou simplement partager des moments de convivialité,
- soutenir la mise en œuvre d'activités en commun, décidées par les résidents, auxquelles chacun décide d'adhérer librement,
- favoriser les projets de rencontre avec les autres pensions de famille.



**Bernard**  
hôte et coordinateur des Pensions de famille

### Les activités en commun dans les Pensions de famille

Les activités sont en grande partie décidées par les résidents pendant nos réunions mensuelles. L'idée est d'impliquer les résidents dans la mise en place de ces activités. Cette démarche a l'avantage de permettre aux résidents de se sentir utiles et reconnus aux yeux des autres, de développer une image positive d'eux-mêmes et d'exprimer leurs goûts et savoir-faire spécifiques.

Le résident à l'origine du projet en devient le référent, s'il le souhaite. Dans le cas contraire c'est l'ensemble des résidents qui porte le projet. Le rôle de l'hôte consiste à soutenir la demande des résidents et à aider à la mise en œuvre du projet. Un accompagnement se met en place avec le résident porteur du projet, des points d'étape lui sont proposés afin de soutenir son action et d'éviter les blocages. L'objectif est d'arriver à mener le projet à terme.

Salle commune dans une Pension de famille.





## J'AMÉNAGE MON LOGEMENT

Je suis désormais chez moi et je peux aménager mon foyer selon mes envies, mais en respectant quelques règles de SNL. Mon logement a été et sera occupé par d'autres personnes avant et après moi. En effet, chez SNL « laisser la place à d'autres » est primordial dans un esprit de solidarité envers ceux qui restent exclus du logement. C'est pourquoi le logement doit convenir à tous ses locataires, et son aménagement rester classique.



### Besoin d'aménagement ?

J'en parle avec les bénévoles afin d'organiser une visite de mon logement et d'identifier et de planifier des travaux éventuels.

#### C'est pourquoi certains travaux ne sont pas autorisés :

- éviter de changer la couleur des murs,
- interdiction de changer la disposition de la cuisine ou de la salle de bains,
- interdiction de poser des meubles hauts,
- interdiction de percer les châssis de fenêtres pour poser des rideaux...

## J'ENTRETIENS MON LOGEMENT

Dans un logement, la plupart des désagréments peuvent être évités (les moisissures, l'humidité, les rongeurs...) par un bon entretien du logement au quotidien.

**Besoin d'aide pour l'entretien ou les dépannages de votre logement ?** Je peux faire appel aux bénévoles. Certains sont des bricoleurs, qui peuvent régler beaucoup de problèmes très rapidement.

### Aération : prévenir l'humidité et les moisissures

• **Aérer chaque pièce tous les jours 5 à 15 minutes...** en fermant le chauffage pendant ce temps (inutile de chauffer la rue !). Aérer surtout les pièces humides, salle de bain, et cuisine pour éviter les condensations, les moisissures, les effritements de peinture, ainsi que le développement des acariens...

• **Préserver une bonne ventilation mécanique :** les ventilations mécaniques aspirent l'air des logements pour le renouveler. Ainsi l'appartement est ventilé pour une bonne hygiène de vie. Il ne faut surtout pas les boucher. Les grilles dans la salle de bain ou dans la cuisine doivent être nettoyées régulièrement pour votre confort. Nettoyer les grilles d'aération sur les fenêtres également, pour éviter de respirer la crasse qui s'y dépose. Un chiffon mouillé suffit mais on peut utiliser un produit dégraissant.



### Au quotidien

- Je garde mon logement aéré.
- En cas de moisissures, je n'utilise pas de l'eau de javel. Je nettoie avec du vinaigre blanc.
- Je signale tout problème persistant à mon bénévole ou au service entretien de SNL.

## L'eau : éviter les fuites, la casse et de trop dépenser



### Toujours réagir en cas de fuite d'eau.

**Une simple fuite d'eau peut entraîner de gros dégâts et coûter cher.** Une petite fuite d'eau non réparée peut occasionner autant de dégâts qu'une grosse fuite. L'eau s'infiltré partout et abîme tout. Si un robinet de radiateur, de machine à laver goutte sur le sol, ou si un tuyau fuit, le sol se ramollit et au bout d'un moment le sol finit par pourrir. Quand l'appartement est à l'étage, l'eau coule en dessous (chez un autre locataire ou dans des parties communes). Si un robinet d'eau d'un évier, d'un lavabo, d'une baignoire, ou de douche goutte, l'eau ne tombe pas au sol, alors il y a moins d'urgence. Mais je risque de gaspiller de l'eau ce qui coûte cher.

### On évite les bouchons ! Évier, lavabo, douche, baignoire, WC...

Très important, tous ces équipements sont faits pour recevoir de l'eau et des produits détergents. Ne rien jeter dans un évier, un lavabo, une douche ou une baignoire : pas d'aliments, pas de papier ordinaire, pas de chose solide, que du liquide. Utiliser la poubelle pour jeter les déchets alimentaires ou autres.



**Ne rien jeter dans mes toilettes,** sauf le papier toilette. Les lingettes et protections ne doivent pas être jetées dans les WC mais dans une poubelle qu'il faut mettre à côté du WC.

### Faire attention à la chasse d'eau :

Cette pièce dans le réservoir du WC est très importante pour évacuer les matières. Il faut l'actionner avec précaution pour ne pas casser le système. En cas de non fonctionnement ou de fuite, appeler le bénévole en priorité, sinon le service entretien de SNL.



**À chaque utilisation bien faire fonctionner la chasse d'eau,** qui comme son nom l'indique chasse tout grâce avec l'eau déchargée dans le WC. Cette pièce dans le réservoir du WC est très importante pour évacuer les matières. Il faut l'actionner avec précaution pour ne pas casser le système. En cas de non fonctionnement, appeler le bénévole en priorité, sinon le service entretien de SNL. Si l'engorgement est de ma faute, les réparations peuvent me coûter cher.

**Nettoyer régulièrement les siphons :** dans la douche et l'évier, c'est là où l'eau s'évacue. Il faut enlever régulièrement les aliments, les cheveux de la douche pour ne pas boucher la petite grille où s'échappe l'eau des éviers, lavabo, douche, et baignoire. Si des résidus d'aliments passent dans les grilles, un bouchon se formera. Et l'eau débordera partout sans qu'on puisse l'arrêter. En cas d'engorgement : arrêter l'eau, éponger ce qui a débordé et essorer dans une cuvette. Puis, appeler votre bénévole sinon SNL.



### Les bons gestes en cas de fuite :

1/ Je ferme le robinet d'arrivée d'eau.

2/ Si l'eau vient de mon voisin du dessus, je vais le lui signaler.

3/ Pour déboucher un évier, je dévisse la bonde sous l'évier MAIS en mettant d'abord une bassine dessous AVANT de dévisser. Je nettoie l'intérieur de la bonde, je replace bien le joint s'il y en a un et je revisse bien droit.

4/ Pour éviter d'importants dégâts, je signale les fuites à mon bénévole en priorité, sinon à SNL pour qu'un professionnel vienne réparer et avant que l'eau ne fasse de gros dégâts sur les murs, les plafonds, les peintures, les sols, l'électricité...

## L'électricité : préserver l'installation

### J'évite de tout brancher sur une même prise multiple.

Un réseau électrique ne peut pas supporter beaucoup de branchements sur la même rallonge. Sinon il y a un risque de surchauffe, qui peut entraîner un court-circuit et créer un incendie.

### Je débranche avec soin mes appareils.

Les prises électriques au mur sont fragiles. Pour retirer la prise d'un appareil, tenir la prise murale d'une main pour éviter de l'arracher. Sinon, à l'intérieur de la prise, les fils peuvent être abîmés, créer un court-circuit, et même entraîner un incendie.



## La chaudière et le ballon d'eau chaude : place aux professionnels !

Ces équipements sont fragiles, seuls les professionnels peuvent faire les réglages et les réparations. SNL a des contrats d'entretien avec des entreprises spécialisées. En cas de dysfonctionnement, elles interviennent au plus vite.

### un problème ?

Je le signale au bénévole en priorité, ou au service entretien de SNL.

le robinet d'arrêt permet de couper l'eau dans tout le logement.



## Chauffage : le bon réglage

Si vous souhaitez baisser ou augmenter la chaleur il faut agir sur **les robinets des radiateurs**.

### Les bons gestes

Si les robinets ne fonctionnent pas, je le signale à un bénévole en priorité, ou au service entretien de SNL.

## Accéder à ma boîte aux lettres

Dès l'entrée dans mon logement, je reçois la clef de ma boîte aux lettres.



### En cas de perte de clef...

...je le signale à un bénévole.  
Il ne faut pas forcer la porte pour récupérer le courrier car le prix de la porte est beaucoup plus cher que la serrure à changer et cela me sera facturé.



## Insectes, souris, nuisibles... quand nettoyer ne suffit pas

Le nettoyage régulier des parties communes, des coins poubelles et des logements contribue beaucoup à éviter l'invasion des bestioles, petites ou grosses, mais ce n'est pas toujours suffisant. Il faut donc parfois traiter les logements.



### SNL s'en occupe

- rats
- puces de lit
- nids de frelons, de guêpes, d'abeilles et de bourdons
- nuisibles dans le bois des charpentes



Je donne accès à mon logement à SNL, sinon je serai facturé du déplacement.

### Je m'en occupe

- souris
- insectes rampants (cafards...)
- insectes volants (mouches, moustiques...)



Je m'en débarrasse avec des produits du commerce respectueux de l'environnement, mais fais **attention en cas de présence d'enfants**.



### Les bons gestes en cas d'absence

- Fermer le robinet d'arrivée d'eau, pour éviter les fuites en votre absence.
- Fermer le robinet de gaz, qui se trouve sous la plaque de cuisson gaz.
- Fermer le disjoncteur du tableau électrique de votre logement, sauf si vous avez des aliments dans votre réfrigérateur.
- Ne coupez pas la chaudière.
- Vider les poubelles.



### Je trie mes déchets !

C'est un geste simple qui fait du bien à la planète ! Un doute ? rendez-vous sur [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr).

## RÉPARATIONS : QUI DOIT S'EN CHARGER ?

Qui doit se charger des réparations ? Le locataire ou le propriétaire ?  
Pièce par pièce, nous expliquons la répartition des rôles...

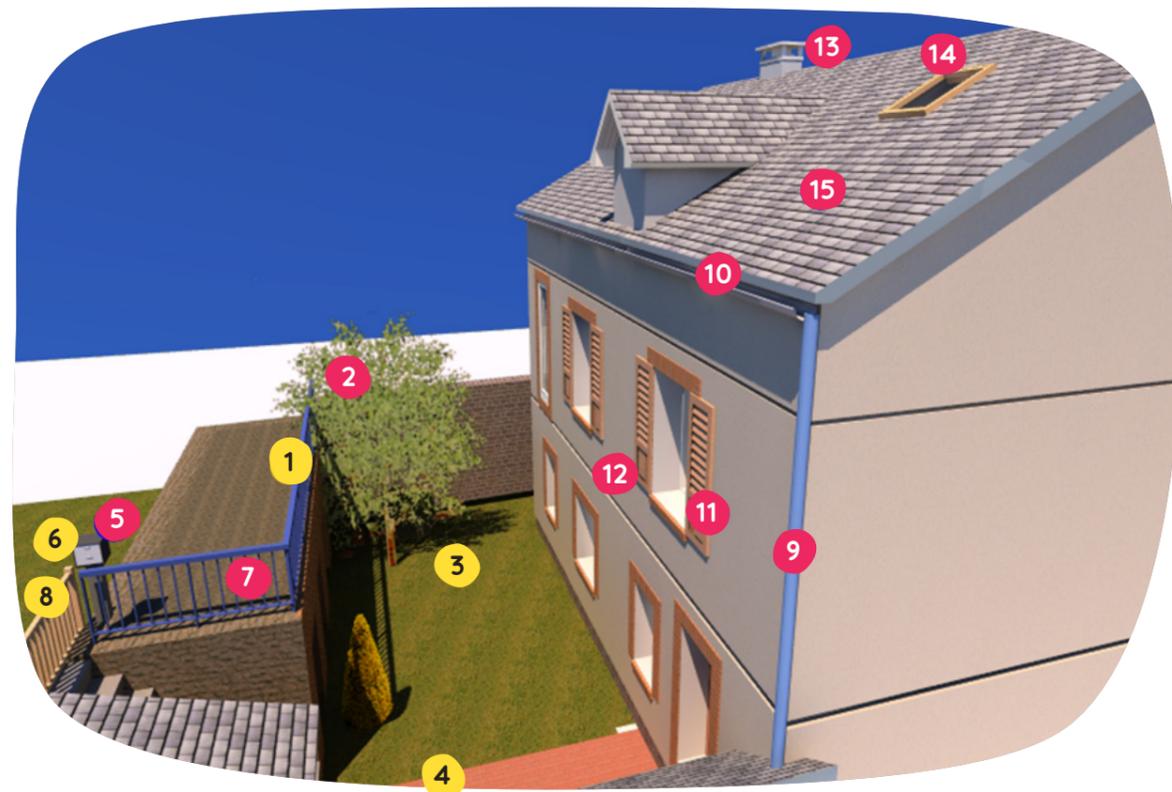
### À la charge du locataire

En jaune : les équipements de mon logement que je dois entretenir ou réparer. Conformément à la réglementation en vigueur (décret d'application n°87-712 du 26 août 1987).

### À la charge du propriétaire

En rose : les équipements du logement que SNL doit maintenir en état et entretenir en application des obligations légales (article 6, de la loi 89-462 du 6 juillet 1989).

### Les extérieurs



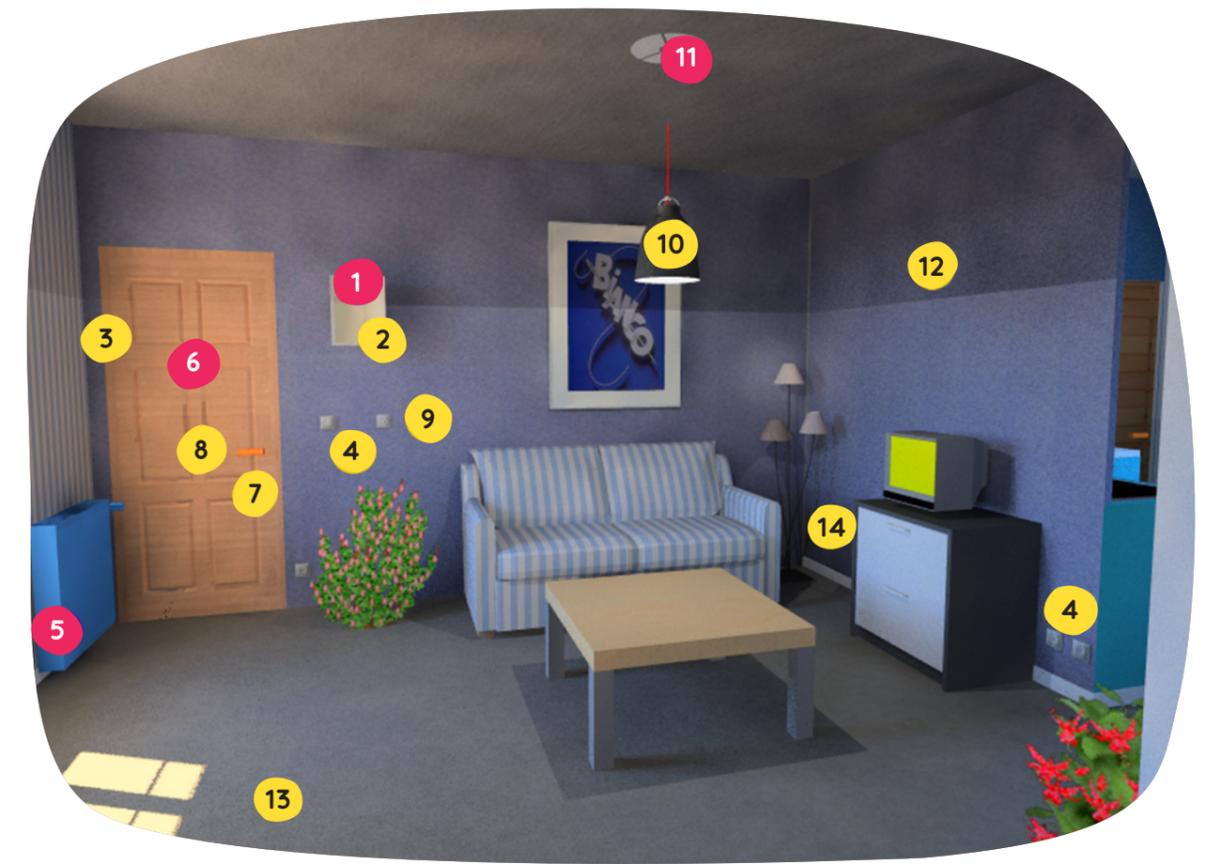
#### À la charge du locataire

- 1 Rangement des caves et remises
- 3 Tonte pelouse
- 4 Nettoyage terrasse
- 6 Porte et serrure de boîte aux lettres
- 8 Poignée, serrure, gonds sur portillon et portail

#### À la charge du propriétaire

- 2 Élagage des arbres
- 5 Boîte aux lettres
- 7 Clôture, portail, portillon
- 9 Descente d'eaux pluviales
- 10 Gouttières, chéneaux
- 11 Volets battants ou roulants
- 12 Ravalement
- 13 Cheminée
- 14 Fenêtre de toit
- 15 Toiture

### La pièce principale



#### À la charge du locataire

- 2 Porte du tableau électrique
- 3 Gonds, portes et fenêtres
- 4 Interrupteurs, prises électriques, prise TV...
- 7 Serrure, canon, clef
- 8 Poignées de porte
- 9 Combiné et boîtier interphone
- 10 Douilles, ampoules
- 12 Lessivage des murs
- 13 Entretien des sols
- 14 Plinthes

#### À la charge du propriétaire

- 1 Disjoncteur, fusible, tableau électrique
- 5 Radiateurs
- 6 Porte d'entrée
- 11 Détecteur de fumée

**Attention,**  
la liste rose indique que les éléments sont à la charge de SNL, sauf si je les ai dégradés. Les frais me seront alors facturés.